

MAIRIE DE SAINT MICHEL DE LANES

Place de la Mairie

11 410 - Saint Michel de Lanès

Tél:04.68.60.30.87

-----  
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
SEANCE du 31 octobre 2014 - Délibération n° 20/2014

Objet : Demande de financement auprès de la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon pour la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles

L'an deux mille quatorze et le trente et un octobre à 21 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Saint Michel de Lanès sous la présidence de Thierry LEGUEVAQUES.

Étaient présents : Mr Henri PRADALIER, Mme Jacqueline SOTO, Mr Hervé BARRIE, Mr Jean Marie GRANIER, Mme Isabelle BARRIENTOS, Mr Alain RIVIERE, Mr PERCHERON Olivier, Mme RAHM Nancy

Étaient absents : Mr Michel RAZAT, Mme Elodie BORDENEUVE

Secrétaire de séance : Mr BARRIE Hervé

Date de convocation : 17 octobre 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de réaliser un emprunt d'un montant de CENT MILLE EUROS (soit 100 000 €) destiné à financer les travaux de la Maison d'Assistantes Maternelles.

Cet emprunt sera remboursé sur 15 ans et sera payé en échéance trimestrielle, aux conditions de l'institution en vigueur à la date de réalisation, au taux fixe de 2.86 % en échéances constantes.

Frais de dossier = 200 €

Après étude, le Conseil DECIDE à l'unanimité de contracter cet emprunt auprès de la CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON, aux conditions énoncées ci-dessus.

La collectivité s'engage pendant toute la durée de l'EMPRUNT, à inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au paiement des intérêts, frais et accessoires.

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt, à intervenir sur les bases précitées et dans les conditions générales des contrats du prêteur.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les membres présents ;

Pour copie conforme :



Le Maire, Thierry LEGUEVAQUES

